

Grand format.



50 kilomètres de
voies aménagées pour
les cycles

750 arceaux
vélo

« Grâce à sa politique vélo volontariste, Bourg-en-Bresse s'est classée au 6^e rang du baromètre des villes cyclables de 20 000 à 50 000 habitants, selon l'enquête de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) de 2017. Actuellement, les aménagements de voiries, de stationnement pour les vélos vont bon train, en concertation avec les associations cyclistes de la ville », Isabelle Maistre, maire adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement

Depuis plusieurs années, le vélo gagne du terrain. Une petite révolution qui adoucit l'atmosphère de la ville, désormais au 6^e rang du baromètre des villes cyclables de 20 000 à 50 000 habitants. En selle pour un tour des nouveautés.

Sport

PÉDALEZ FUTÉ !

Interview



SERGE BUATHIER

**CLAUDIE
SAINT-ANDRÉ**

**ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
L'URBANISME ET AUX
DÉPLACEMENTS DE
LA VILLE**

**VICE-PRÉSIDENTE À
L'AMÉNAGEMENT ET
À L'URBANISME DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE
BOURG-EN-BRESSE**

Quelle est la place du vélo à Bourg-en-Bresse ?

Depuis 2 mandats, le vélo a largement fait sa place dans la ville. Bourg compte aujourd'hui 50 kilomètres de voies aménagées pour les cycles, dont 24 km de bandes cyclables, 10 km de pistes cyclables, 9 km de voies vertes et 1 km de couloirs de bus ouverts aux cyclistes. La ville s'est également dotée de doubles sens cyclables et de 40 carrefours équipés d'autorisations de circuler au feu rouge pour les cyclistes. La politique cyclable de la Ville s'inscrit dans celle de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg, qui assure l'aménagement d'itinéraires cyclables communautaires avec une priorité sur cinq axes majeurs autour de Bourg. L'un d'entre eux sera finalisé à l'horizon 2019, reliant le pôle bus du Carré Amiot à la route de Marboz. La réalisation de la grande voie verte

communautaire, dont le premier tronçon Jayat-Attignat est terminé, se poursuivra quant à elle dans les années à venir pour rallier le parc de loisirs de Bouvent. La création en 2014 de l'agence de mobilité *La Station*, situé à la gare de Bourg-en-Bresse, a également contribué à démocratiser le vélo en ville. Ses 140 vélos en location sont pris d'assaut ainsi que les différents services proposés : location d'accessoires vélo, gonflage, marquage bicycode, vélo-école... L'ouverture d'un 2^e point vélo est envisagée.

Quelles sont les nouveautés en matière d'aménagements vélo à Bourg ?

La création des zones 30 était déjà, en son temps, une révolution quant au partage de la route entre les différents usagers. La vitesse réduite des automobilistes redonne de la place aux piétons et aux cyclistes en autorisant le double-sens cyclable. Celui-ci

se généralise aujourd'hui et s'impose notamment dans les zones de rencontre (celle de l'avenue Alsace-Lorraine par exemple). Ici, les piétons sont toujours prioritaires et peuvent traverser en tout point de la chaussée et les voitures ne doivent pas dépasser le 20 km/h. Une autre forme d'aménagement apparaît : la chaussée partagée dont vont se doter prochainement les rues du Grand Challes, du Petit Montholon ou Montesquieu. La Ville poursuit également les créations de voies cyclables lors de chaque rénovation de rues et investit pour le stationnement vélo. Outre les 750 arceaux vélo existants, 5 abris à vélos fermés et sécurisés seront installés en centre-ville d'ici fin 2018. Tout est fait pour simplifier la vie des cyclistes et c'est aussi l'objectif de la nouvelle brochure vélo éditée par la Ville, glissée dans ce numéro du C'est à Bourg et disponible en mairie.

SERGE BUATHIER

Vélo, boulot, dodo

Chaque jour, Franck Dumont et Yvon Volatier enfourchent leur bicyclette pour se rendre au travail, ils sont ce qu'on appelle des « vélotafeurs ». Collègues à la Direction départementale des territoires, ils reconnaissent : « plus qu'une nécessité, le vélo est pour nous un mode de vie. C'est un sas de respiration avant le travail, on gagne du temps et on joint l'utile à l'agréable ». En ambassadeurs de la petite reine, ils ont d'ailleurs convaincu plusieurs collègues. Franck Dumont habite sur le plateau d'Hauteville. Le matin, il fait 25 minutes en voiture ou à moto avant de prendre le train. À la gare de Bourg, son vélo de location l'attend à *La Station* et il file

ensuite rue Bourgmayer : « Je gagne du temps et je peux profiter de mon vélo entre midi et 2. Je suis abonné à *La Station* depuis 2 ans et je loue un garage vélo en gare qui fonctionne avec ma carte de train ».

Quant à Yvon Volatier, cela fait 30 ans qu'il a adopté le vélo : « notamment pour me maintenir en bonne condition physique, avoue-t-il. J'habite Treffort et si la météo est bonne, je pédale sur tout le trajet. Sinon, je commence en voiture et, à partir du parking de Carré d'Eau, je poursuis à vélo en ville. Bourg-en-Bresse se prête très bien au vélo. Là où j'ai eu de grosses frayeurs, c'est le long de la départementale 1083 : peu de poids lourds respectent les distances latérales de sécurité et nous « aspirent » au passage. Les automobilistes, eux, commencent à modifier leur comportement vis-à-vis des cyclistes. En étant multitransport, on se met à la place des autres usagers de la route et on adapte sa conduite ».

En ville, les deux cyclistes restent vigilants : « Certains aménagements, comme les contresens vélo dans des rues à sens unique, sont une bonne chose avec un contact visuel qui permet l'anticipation. Dans d'autres configurations, le danger vient des angles morts. »

J'ai changé pour l'électrique

Lyonnaise arrivée à Bourg en 1994 « pour la qualité de vie », Béatrice Rocco, 52 ans, est une inconditionnelle du déplacement sans moteur. Avec son vélo à assistance électrique (VAE), elle parcourt chaque jour 12 km pour ses trajets domicile-travail. « Fini les bouchons aux heures de pointe, j'utilise les pistes cyclables. J'arrive avant les automobilistes et je ne connais pas de problème de stationnement ».

Sa passion pour la petite reine n'est pas nouvelle : dans les années 80, Béatrice a couru au niveau régional. Des problèmes de santé l'ont contrainte à arrêter la compétition en 1987. « Désormais, je ne peux pas pédaler plus de 30 km. Lorsqu'en 2015, j'ai vu une publicité de *La Station* pour louer un vélo électrique, j'ai saisi l'opportunité. Je paie 80 € les 3 mois et mon employeur prend en charge la moitié de cette somme. Sur rendez-vous, *La Station* se charge de l'entretien et des réparations. Si le vélo doit rester



CHRISTELLE MOIRAUD

Le vélo c'est...

Bon pour la santé

Rouler à bicyclette, c'est faire du sport gratuitement ! Praticable à tout âge, le vélo permet de lutter contre les accidents cardiovasculaires, l'obésité, la fatigue nerveuse (stress, dépression). Sa pratique régulière a de nombreux bienfaits (meilleure forme, sommeil réparateur, renforcement du système immunitaire...). C'est également bon pour la qualité de vie : moins de pollution de l'air, de nuisances sonores...

Bon marché

Pas besoin de faire le plein, pas de

taxes ou d'assurances, peu de frais d'entretien ou de réparation, pas de parking coûteux... Dès la première année, le prix d'un vélo est amorti.

Bon pour le commerce de centre-ville

Les cyclistes dynamisent le commerce de proximité : ils effectuent leurs achats dans leur quartier et sur leurs itinéraires de déplacements, ils s'arrêtent plus facilement et plus souvent. C'est prouvé, le panier moyen hebdomadaire d'un cycliste est supérieur à celui d'un client venu en voiture. Mieux, le cycliste est un client fidèle !



GÉRALDINE BOURGEOY-MARIN

immobilisé, un cycle équivalent m'est prêté ».

Juchée sur son vélo électrique, Béatrice sillonne Bourg et son agglomération pour tout déplacement et en toute saison. « Seule la neige m'en empêche, car le poids élevé du vélo le rend difficile à maîtriser. Autrement, le vélo électrique, c'est du bonheur ! J'arrive au bureau aussi fraîche que je suis partie. Même si je fournis peu d'efforts, j'entretiens quand même ma forme et je prends l'air. » Côté sécurité, Béatrice ne transige pas. « Je mets toujours mon casque fluo, mon gilet rétroréfléchissant et j'allume les feux. Lors de mon accident, le casque m'a d'ailleurs sauvé la vie ». Côté infrastructure, elle se félicite du développement du

réseau cyclable, de la multiplication des arceaux de stationnement : « seuls bémols, certaines bandes blanches sont à refaire et les pistes à balayer plus souvent, car les gravillons les rendent glissantes ».

CYCLISTES, DES DROITS ET DES DEVOIRS

- **Première règle d'or** : respectez le Code de la route, les stops, les cédez-le-passage et les feux (sauf quand ils sont équipés de panneaux de tourne à droite).
- **Sur un trottoir**, tenez votre vélo à la main (seuls les moins de 8 ans sont autorisés à rouler).
- **Sur la chaussée**, roulez à droite, mais ne serrez pas de trop près les véhicules qui stationnent en ville (ouvertures intempêtes de portières), piétons débouchant entre deux voitures.
- **Tendez le bras** pour indiquer votre intention de changer de direction.
- **Ne remontez pas** les files de voitures par la droite : vous risquez de surprendre les conducteurs qui ne s'attendent pas à vous voir circuler de ce côté et de vous trouver dans leur angle mort.
- **Roulez sans oreillettes**, casque audio ou téléphone (depuis juillet 2015, c'est interdit à vélo comme au volant !)

+ Dans la plaquette ci-jointe
« Les bons réflexes sécurité ».

Se (re) mettre en selle

Faire du vélo, ça s'apprend à tout âge et pour un tas de raisons différentes. Qu'on ait besoin de se rendre au travail, envie de faire du vélo avec ses petits-enfants ou décidé d'apprivoiser la conduite en ville, on peut apprendre ou réapprendre le vélo et sa bonne pratique avec les cours dispensés depuis mai par *La Station* de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg. Il suffit d'avoir au moins 18 ans et de s'inscrire. Plusieurs modules existent selon les besoins et les envies de chacun et c'est gratuit ! « Les séances pour apprendre à faire du vélo se déroulent sous le marché couvert, c'est idéal pour la sécurité et la tranquillité, explique Vincent Dell'Aquila, moniteur chargé des cours, les séances sont individuelles et les personnes prennent vite confiance. C'est ensuite une vraie fierté de pouvoir enfourcher le vélo et d'être indépendant. »

D'autres modules proposent aux cyclistes l'apprentissage de la conduite vélo en milieu urbain ou donnent des conseils personnalisés sur les déplacements quotidiens. « La base, c'est d'avoir un vélo en bon état de marche et de connaître les règles de sécurité. On apprend aux cyclistes à avoir les bons réflexes. » Cycliste convaincu, Vincent Dell'Aquila l'affirme : « On met bien moins de temps à vélo qu'en voiture pour traverser la ville. »

+ La Station : 04 74 45 05 30 - lastation@ca3b.fr



CÉLINE CROCIANI